

Correspondance

Autor(en): **Chessex, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 191

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258226>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le journal féministe *Astra* (*l'Etoile*), et a l'intention d'écrire ses mémoires, qui certes ne seront pas entachés de banalité après une vie si bien remplie. En quittant l'Angleterre, elle rentrait à Helsingfors pour y présider une Conférence commune des femmes du Nord (Norvège, Suède, Danemark, Finlande et Islande), la première après la guerre, qui a changé tant de choses dans les destinées de ces femmes. Les principaux sujets à l'ordre du jour de cette Conférence sont notamment les lois scandinaves sur la nationalité de la femme mariée, qui ayant été refondues dernièrement, feront l'objet d'une féconde discussion; la nouvelle loi suédoise sur le mariage qui reconnaît à la femme un droit sur une partie du gain de son mari; la valeur économique du travail ménager de la femme; l'admission des femmes au clergé; et enfin une question à laquelle on tient beaucoup dans quelques milieux féministes, mais dont l'importance nous paraît plutôt secondaire: l'emploi du terme de *Madame* au lieu de celui de *Mademoiselle*, appliqué à toute femme, quel que soit son état-civil.

M. F.

Carrières féminines

L'aide-libraire

Le public qui achète des livres a, en général, une idée assez vague de la profession de libraire. Celui qui se le figure comme un commerçant qui achète et vend des livres juste comme l'épicier vend du sucre ou du riz en a une conception fautive ou incomplète. La profession de libraire n'exige pas seulement la connaissance approfondie du côté commercial avec bien des usages particuliers à ce commerce, mais encore un certain degré de culture scientifique; elle demande, en outre, qu'on soit au courant de la littérature classique et des nouveautés et très ferré en matière de spécialités scientifiques, techniques, artistiques.

On distingue, en librairie, divers champs d'activité. La partie la plus importante, c'est l'assortiment, c'est-à-dire le véritable métier: rapports avec les éditeurs, commandes et comptabilité, activité dans le dépôt, arrangement des vitrines, rapports avec le public. Beaucoup de libraires sont en même temps éditeurs. Comme tels, ils ont à lire et à juger des manuscrits, à traiter avec les auteurs et, d'autre part, à s'entendre avec les imprimeurs, les relieurs, les libraires (assortiment). La plupart du temps, les librairies tiennent aussi des revues d'art et des gravures, pour l'achat et la vente desquelles une connaissance approfondie de l'art ancien et moderne sont indispensables.

Outre cela, il y a des travaux de comptabilité et de bureau pour lesquels, en plus des aides qualifiées dont nous venons de parler, de nombreuses collaboratrices peuvent trouver un emploi. Ces derniers temps, des jeunes filles ont commencé à faire un véritable apprentissage de libraires afin d'être admises à un travail comportant plus de responsabilités et de variété, en particulier pour la vente en magasin. Si l'on veut espérer obtenir un emploi satisfaisant et monter en grade dans la librairie, cela n'est possible que pour une aide-libraire bien préparée. Aujourd'hui déjà, des apprenties sont admises dans les librairies de plusieurs villes suisses-allemandes et romandes.

Toute jeune fille vive et intelligente est apte à cette profession. Il est important d'avoir un physique normal et saï, un esprit actif, une bonne mémoire, de la facilité pour les langues; une culture générale soignée, avec quelques éléments de latin à la base, est à recommander, mais le diplôme de maturité n'est pas indispensable. Condition essentielle: le goût de la littérature et des livres. Bien entendu, le sérieux et le zèle dans l'exercice de la profession ne sauraient faire défaut; d'autre part une ouïe mauvaise ou une éducation imparfaite sont des motifs d'exclusion.

Pour l'apprentissage, dont la durée est de trois ans, le mieux est de le faire dans une bonne librairie bien achalandée. Qu'on choisisse de préférence une ville universitaire, afin que, dès le début, on acquière des connaissances dans la littérature scientifique spéciale. La fréquentation de cours complémentaires commerciaux est obligatoire. Les libraires bernois ont fondé une école spéciale pour leurs apprentis des deux sexes, et le plan de ces cours est organisé en sorte qu'il réponde à tous les besoins spéciaux, à toutes les particularités de la profession. Durant l'apprentissage, un petit appointement est versé à l'apprentie.

Ce temps achevé, la jeune aide ne saurait trop tenir à poursuivre son développement dans le domaine de la littérature, de l'histoire de l'art, des langues, etc. Ce n'est que lorsqu'elle sera bien au courant de tout ce qui intéresse la librairie, qu'elle inspirera confiance à la clientèle par ses connaissances spéciales et deviendra indispensable à celle-ci comme conseillère.

Jusqu'ici les possibilités au point de vue « situation » sont limitées. Sans doute emploie-t-on maintenant, dans les librairies, plus de

personnel indigène qu'autrefois, et n'y a-t-il pas d'excès en ce qui concerne les aides des deux sexes véritablement capables; cependant, la librairie ne pourra accueillir un plus grand nombre de travailleurs que lorsque la situation économique générale se sera améliorée.

Il est assez difficile d'établir des chiffres fixes quant aux conditions de traitements d'une aide compétente. Ceux-ci varient beaucoup selon l'endroit et la durée de l'emploi, et plus encore selon les capacités de l'employée. En tout cas le traitement est plus élevé que celui d'une simple employée de bureau et, à travail égal, généralement le même pour les deux sexes.

La profession de libraire convient sous bien des rapports à la femme. A condition qu'elle ait eu une bonne préparation approfondie qui lui permette une vue d'ensemble de la carrière, elle prend, peu à peu, un intérêt très vivant pour les livres et se sent entourée comme d'êtres animés par les manifestations spirituelles de tous les temps et de tous les pays. Les qualités vantées chez la femme de savoir s'adapter et se mettre aisément à la place d'autrui lui seront utiles quand elle devra conseiller et servir l'acheteur. Il y a donc tout lieu de rendre attentives à cette profession les jeunes filles douées des capacités voulues, et peut-être y trouveront-elles, mieux que dans beaucoup d'autres, les satisfactions désirées avec l'impression de bien remplir leur vie.

A. M.

Office suisse pour les professions féminines.

CORRESPONDANCE

Aux lecteurs que la question des 1588 abonnés ennuie...

J'avoue tout de suite que j'ai été de leur nombre! Et pourtant, cette question était comme un reproche à mon manque d'intérêt pour la cause. Dans mon for intérieur, elle se traduisait par: Combien de personnes as-tu gagnées au suffrage féminin? — Amie lectrice, n'est-ce pas le cas pour beaucoup d'entre nous? et le moment des vacances ne vient-il pas juste à point pour stimuler nos énergies?

Si toutes celles et tous ceux — car je sais que les abonnés « électeurs » sont souvent les meilleurs propagandistes — qui ont à cœur la bonne marche du *Mouvement*, et, par sa plus grande expansion, l'avancement des idées suffragistes, si tous ceux-là essayaient pendant l'été de gagner un abonné au journal, ne serait-ce pas du même coup trouver la solution à la question des 1588 abonnés??

Que chacun essaie, et nous verrons à la fin de l'année, j'en suis certaine, le résultat du bon grain que nous aurons semé pendant les vacances. — Pour ma part, je m'engage à trouver trois nouveaux abonnés.

Une abonnée: A. CHESSEX.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Nous avons eu le plaisir d'entendre une deuxième inspectrice, M^{me} Reber, parler de son travail d'inspecteur de l'assistance publique. Nous déplorons la faible participation de nos membres à ces thés mensuels qui présentent un réel intérêt et sont une si agréable occasion d'échange de vues. — Les autorités communales ayant été changées par la votation des 10 et 11 mai écoulé, la composition des Commissions communales a varié aussi. Nous relevons les nominations féminines suivantes: *Commission scolaire*, 4 femmes socialistes, 2 femmes progressistes-nationales, pas de radicales ni de libérales, soit 6 femmes pour 41 membres; *Commission de l'Hôpital*, 1 femme socialiste pour 11 membres; *Commission de l'Ecole ménagère*, 6 femmes socialistes, 2 femmes progressistes nationales, 1 femme radicale, soit 9 femmes pour 13 membres; *Commission de l'Ecole de travaux féminins*, 6 femmes socialistes, 2 femmes progressistes-nationales, 1 femme libérale, soit 9 femmes pour 12 membres; *Commission de l'Ecole supérieure de Commerce*, 1 femme socialiste pour 15 membres. Au total 26 femmes membres de Commissions communales. Remar-

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'utile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la Maison du Vieux de Lausanne.

Ames charitables, cours compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garde-robes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléphone 91.06

44, rue Martharay, 44

Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays !!